



Les voies d'accès au  
**mont Royal**

## Consultation publique Voies d'accès au mont Royal

### COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DU BUREAU DU MONT-ROYAL

Date : 27 avril 2017

Heure : 14 h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage

#### Étaient présents :

##### De la Ville de Montréal :

Pierre-Paul Savignac, chef de division, Bureau du Mont-Royal

Claudia Villeneuve, architecte paysagiste, Bureau du Mont-Royal

José Forment, chargée de projet, Bureau du Mont-Royal

Cédric Chassaing-Cuvillier, conseiller en aménagement, service des infrastructures, de la voirie et des transports

Thomas Bissuel-Roy, conseiller en aménagement, chef d'équipe, service des infrastructures, de la voirie et des transports

##### De l'Office de consultation publique de Montréal :

Nicole Brodeur, présidente de la commission

Gaétan Lebeau, commissaire

Luba Serge, commissaire

Élise Naud, secrétaire de la commission

### **1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre**

La présidente de la commission, Nicole Brodeur, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter. Un ordre du jour est distribué.

### **2. Présentation de la démarche de consultation**

La commission présente la démarche de consultation élaborée dans le cadre du mandat qui lui a été confié. La démarche comprend des activités en présentiel et en ligne tout au long du projet pilote ainsi qu'après la fin de celui-ci.



## *Les voies d'accès au mont Royal*

### **3. Le dossier de documentation**

Les documents fournis par la Ville ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM ([ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)). La commission demande que soit versé au dossier de documentation le document présenté aux journalistes au moment de la conférence de presse de la mairesse, Mme Valérie Plante.

### **4. Préparation des séances d'information**

La présidente de la commission invite les responsables du dossier à être accompagnés des collègues qu'ils jugeront utiles et à se préparer à en vue de questions pouvant porter sur divers thèmes, tels que la qualité et la diversité des données récoltées pendant le projet pilote, mais aussi l'existence de données de référence; l'organisation concrète des déplacements véhiculaires vers et sur la montagne pendant le projet pilote; l'accès aux différents stationnements; les aménagements temporaires; l'impact de la fermeture de l'axe Camillien-Houde/Remembrance à la circulation de transit sur les arrondissements limitrophes; la présence policière sur la montagne pendant la période du projet pilote.